



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Janvier 2010

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 10^e année
ISSN : 1969-0088

N° 33

Le mot du président	1
Assemblée générale	2
Une école en Haïti	3
Haïti	3
Cotisation AMOPA	5
Participation aux frais	5
Remise des médailles	6
Virologie médicale	6
Wikipédia	8
Sommet de Copenhague	9
Le Noratlas	13
Prévention routière	15
Poésie	17
Langue française	18
Ils ont écrit	22
Agenda de la section	23
À propos	23
Informatique et internet	23

annexe : Bon inscription à l'AG

AMOPA : bureau national

Présidente : Mme TREFFEL
Chargée de mission d'inspection générale

Secrétaire général : M. GORIAU
Proviseur honoraire

Trésorier général : M. MOURICHON
Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Bernard BROQUA
Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : Patrick LEGAS
133 rue Maurice Chevalier
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. 05 58 46 11 02
Mél. : patrick.legas@wanadoo.fr

Trésorière : Marie-Béatrice SAGI
27 impasse Alexander Fleming
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. : 05 58 06 36 84
Mél. : beatrice.sagi@neuf.fr

Site AMOPA Landes

<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Mes chers amis,

C'est avec un peu de retard que vous recevez ce numéro 33 du BAL de janvier 2010... Je compte sur votre compréhension et votre soutien.

Permettez-moi, malgré cette parution tardive, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010. Il me serait facile de rêver de mille bonnes choses notamment d'une année d'activités amicales, gourmandes et culturelles, au sein de notre section landaise de l'AMOPA. J'espère surtout de manière très sincère et profonde une bonne santé pour chacun d'entre-vous. J'y suis particulièrement sensible car je sais désormais ce que représente le mot "douleur".

Pour ne rien vous cacher, je souffre depuis trois ans... J'ai surmonté et masqué le plus possible mes douleurs. À Toussaint dernier il a fallu que je me rende à l'évidence : la bonne volonté ne peut tout et je me suis vu contraint, pour la première fois de ma vie, d'accepter un congé maladie... Malheureusement la médecine, malgré toute son insistance et de multiples examens n'a toujours pas trouvé l'origine de mes douleurs... Rien de bien grave assurément mais cela est très handicapant et je ne sais pas de quoi demain sera demain !

Malgré tout la vie continue et je ne désespère pas de recouvrer la santé rapidement. Je pense à notre section qui ne doit pas souffrir des déboires de son président. Madame SAGI gère avec bonheur et beaucoup de soins nos finances. Monsieur LEGAS, nouveau médaillé et collègue très proche depuis trente ans, accepte le poste de secrétaire. Je souhaite que lors de la prochaine assemblée générale ils soient titularisés dans ces postes par votre vote.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 20 mars. La Cité scolaire Gaston Crampe d'Aire sur l'Adour veut bien nous accueillir. C'est un moment important de la vie d'une section et chacun se doit de faire l'effort de participer. Je vous assure que tout sera mis en œuvre dans ce bel établissement pour nous recevoir plus que très correctement. Je vous promets une très belle journée.

Notre bureau a besoin de s'étoffer : je souhaite que 2010 voit quelques adhérents nous rejoindre. N'hésitez pas à proposer votre candidature. Il s'agit simplement de donner sur l'année quelques heures de son temps pour le plus grand plaisir de tous.

Une fois encore je fais appel : il faut absolument quelques bonnes volontés pour renforcer le jury des concours. N'hésitez pas à faire acte de candidature !

Bonne année à vous tous et je vous donne rendez-vous au cours de nos activités pour le plaisir de "servir et de partager".

Bernard BROQUA

Assemblée générale

L'assemblée générale, c'est le moment fort d'une association, un jour particulier où toutes les bonnes volontés se retrouvent dans l'amitié. Il s'agit de faire le bilan de l'année passée et de préparer l'année nouvelle.

J'espère donc que nous nous retrouverons nombreux pour cette journée d'échange et de partage. Vous êtes tous invités à participer à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le :

Samedi 20 Mars 2010
Cité scolaire Gaston Crampe
d'Aire sur l'Adour

Un car sera mis à disposition de tous ceux qui le souhaitent depuis le parking de la RDTL de Saint Vincent de Paul et celui de Mont de Marsan où vous pouvez laisser vos véhicules en toute sécurité.

Au cours de cette assemblée générale il vous faudra désigner votre secrétaire et votre trésorier. Certes monsieur LEGAS et madame SAGI assurent déjà l'intérim et je souhaite qu'ils soient par vos votes confortés dans leur poste. Toutefois d'autres adhérents peuvent faire acte de candidature : la démarche est simple, il suffit de m'adresser un courrier avant le 13 mars.

N'oubliez pas de compléter le bon ci-joint afin de vous inscrire.

Nota : vous trouverez dans le BAL N° 6 la présentation de la Cité scolaire Gaston Crampe (disponible sur le site de la section.)

Programme de la journée :

- 7 h 30 Départ parking RDTL Saint Vincent de Paul.
- 8 h 15 Passage bus parking RDTL Mont de Marsan.
- 9 h 00 Accueil des participants à la Cité scolaire Gaston Crampe : café et viennoiseries.
- 9h 30 Assemblée générale formelle.
- 10 h45 Pause.
- 11 h Accueil des invités.
- 11 h 15 Conférence : 100 ans d'aéronautique dans les Pays de l'Adour par monsieur Bernard VIVIER, trésorier de l'association Pau Wright Aviation.
- 12 h30 Apéritif et repas (Je vous assure d'une excellente qualité : le chef Fabrice MARTIN et toute son équipe seront à la hauteur de la réputation de tout l'établissement).
- 14 h 30 - Le tableau blanc interactif : un outil moderne d'enseignement, présentation par monsieur ALRIC, professeur au lycée Gaston Crampe.
- Visite de la plateforme technologique : des installations à la pointe de la technique, présentation par monsieur BILLÈRES, chef des travaux.
- 17 h Fin de la journée, départ du car pour Mont de Marsan (arrivée 17 h 40) et Saint Vincent de Paul (a arrivée 18 h 25).

Prix de la journée : 56 euros avec le bus, 45 euros sans le bus.



Une école en Haïti

Après la tragédie qu'a vécue Haïti et l'immense élan de solidarité qui s'est manifesté en sa faveur, s'amorce maintenant le temps de la reconstruction.

Après toutes les aides collectées qui ont permis de parer au plus pressé, je pense que le moment est maintenant venu pour l'AMOPA d'agir, car il n'est pas envisageable que nous restions inertes devant la misère qui accable ce malheureux pays. Notre désir de solidarité à son égard est d'autant plus fort que des liens historiques unissent la France à Haïti, que nous avons depuis des siècles "la langue française en partage" et que ce pays était de ce fait, un parfait exemple de la francophonie. Nous sommes non seulement désireux de manifester notre sympathie à cette population éprouvée mais aussi de concrétiser en sa faveur l'un des objectifs les plus chers de l'AMOPA. Nous devons en effet faire tout ce qui est en notre pouvoir, pour qu'après cet épouvantable séisme, la langue et la culture françaises s'y perpétuent.

À tant d'autres qui déjà se sont manifestés, l'AMOPA doit se joindre par une aide la plus importante, utile et ciblée possible. Je vous propose donc de rassembler les participations de chaque section amopaliennne afin que notre association puisse faire un don global et massif qui soit destiné nommément, à une action éducative, comme la reconstruction d'une école par exemple. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est que les jeunes soient rapidement accueillis et éduqués dans des locaux scolaires dignes de ce nom, et qu'ils soient arrachés au plus vite à une situation d'abandon et d'ignorance qui les mènerait à une misère plus dramatique encore.

Ainsi grâce à tous les membres de l'association, l'AMOPA sera présente dans la reconstruction de Haïti. Elle démontrera clairement, de manière concrète et généreuse, l'attention vigilante qu'elle porte à un pays avec lequel la France, grâce à la langue commune, se doit d'entretenir des relations fraternelles. Elle affirmera sa volonté de participer activement à l'accueil et l'éducation de la jeunesse haïtienne et son désir d'y voir se perpétuer l'usage de la langue française pour laquelle elle consent un effort exceptionnel afin d'en favoriser, en ce lieu, la survie.

Si vous en êtes d'accord, je demande à chacune des sections désireuses de s'associer à cette opération dont ensemble nous pourrons être fiers, d'adresser un don le plus important possible, à Monsieur le Trésorier de l'AMOPA, 30 avenue Félix Faure 75015 Paris, avec la mention au dos du chèque "Opération École en Haïti". Il serait bon que ce don parvienne dans les jours qui viennent et au plus tard avant la fin du mois de février, afin que la participation globale de l'AMOPA soit adressée à ce malheureux pays, en temps opportun.

Comptant sur votre générosité dont je vous remercie par avance, veuillez croire, Mmes et MM les présidents, Mmes et MM les secrétaires, Mmes et MM

les trésoriers, à mes pensées les plus amicalement et fidèlement dévouées.

Marie-Marguerite TREFFEL
Présidente de l'AMOPA

Je tiens à remercier tous les landais qui répondront positivement. Par le passé les membres de notre section ont déjà su se montrer généreux. Pour éviter tout retard, je vous remercie d'adresser directement vos chèques à monsieur le trésorier de l'AMOPA à Paris.

Haïti

La république unitaire de Haïti est un état situé à l'ouest de l'île d'Haïti (île d'Hispaniola) qu'elle partage avec la République Dominicaine.

C'est dans les Grandes Antilles la plus grande île après Cuba. Elle est bordée au nord par l'Océan Atlantique, à l'est par la République Dominicaine, au sud par la mer des Caraïbes. À l'ouest elle comporte deux péninsules séparées par le golfe de Gonâve.

Haïti occupe 36% de la surface de l'île, soit environ 27 750 km² (Le département des Landes : environ 9 000km²). Trois îles sont rattachées à Haïti : au nord l'île de la Tortue, à l'est dans le golfe du même nom l'île de la Gonâve et au sud l'île à Vache.



Le pays est divisé en dix départements qui sont dirigés par un délégué nommé par le gouvernement. Port-au-Prince est la capitale, la ville la plus importante avec environ deux millions d'habitants. Il est à noter que Haïti et la République Dominicaine n'ont formé qu'un seul état à trois reprises. Issue du colonialisme européen, Haïti est le premier pays issu de l'abolition de l'esclavage.

Haïti et la République Dominicaine sont liés dans l'histoire par le colonialisme européen (France et Espagne) et par de nombreuses occupations américaines, mais aussi par la succession de régimes politiques corrompus, la religion catholique mêlée au vaudou, une population métissée afro-européenne, une santé publique empreinte de nombreux problèmes. La scolarisation est faible tout comme la productivité agricole. Haïti demeure malheureusement le pays le plus pauvre d'Amérique.

La population est estimée à un peu plus de 8 millions d'habitants. Les 3/4 sont des ruraux. Quarante-vingt-cinq pour cent des Haïtiens descendent des esclaves noirs, le reste de la population est constitué de Mulâtres (Africains-Français).

Haïti possède deux langues officielles :

- le français, depuis l'Acte de l'Indépendance de la République d'Haïti en 1804 (le texte est rédigé dans cette langue). Les Haïtiens ont conservé la langue des colonisateurs,

- le créole haïtien, langue locale à base lexicale française parlée par tous les Haïtiens. Elle est devenue la seconde langue officielle d'Haïti en 1961. Pratiquement tous les Haïtiens le parlent comme langue maternelle. Environ 10% de la population parle le français mais à des degrés divers.

Il est à noter malgré tout que la constitution de 1987 est rédigée uniquement en français, elle reconnaît français et créole comme langues officielles.

Haïti fait partie de la Francophonie et en est membre depuis le début de l'organisation internationale de la communauté de langue française. Il est noté que grâce à Haïti qui est désormais membre de l'Organisation des États américains, le français est devenu une des langues de travail de l'Organisation des Nations Unies (décision prise à une voix de majorité : celle de Haïti).

Dans chaque chef-lieu de département il existe une Alliance française, les locaux sont mis gracieusement à disposition par les municipalités et des bénévoles assurent le fonctionnement et le rayonnement culturel de l'Alliance.

L'anglais est désormais en concurrence avec le français : parler l'anglais est nécessaire pour obtenir un visa pour les USA...

L'île d'Haïti était peuplée par les Arawaks (ou Taïnos) et les Caraïbes. Elle avait pour nom Ayiti, c'est-à-dire "Terre des Hautes Montagnes".

Christophe Colomb découvre l'île en 1492 et la nomme "Hispaniola". Son frère Bartolomeo la transforme en colonie et fonde en 1496 la Nueva Isabela (du nom de la reine de Castille) qui deviendra plus tard Santo Domingo.

Les autochtones sont alors de véritables esclaves chargés d'extraire l'or des mines. En quelques années la population est totalement décimée.

Les Espagnols font alors venir des esclaves noirs d'Afrique. Mais en 1545, les réserves d'or s'épuisent, les Espagnols accordent moins d'importance à cette île. Les Français déjà installés sur l'île de la Tortue investissent massivement dans l'importation d'esclaves et développent alors les plantations dans la partie occidentale.

La nouvelle colonie française, sous l'impulsion de Colbert devient prospère. En 1697, le traité de Ryswick accorde à l'Espagne la partie orientale et à la France la partie occidentale.

4

Le Code noir, ordonnance de Louis XIV,

réglemente le régime de l'esclavage. Il reste en vigueur dans toutes les Antilles jusqu'en 1848. Ce code ne traite pas des questions de langue, il dépouille l'esclave de toute son identité. En effet, après le baptême catholique obligatoire, l'Africain devient un Nègre et change de nom, abandonnant ses habitudes vestimentaires et sa langue, puis est marqué au fer rouge et affecté au travail servile.

La révolte des Noirs débute en 1791 (empreinte des idées de la révolution française de 1789). Afin d'éviter la possession de l'île par des ennemis, le représentant de la Convention à Paris, le commissaire Santhonax proclame la liberté des esclaves le 29 août 1793. Le 2 février 1794 la Convention étend cette décision à toutes les colonies françaises. Ainsi donc, tous les hommes vivant dans les colonies françaises sont désormais citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. Malheureusement le consul Bonaparte abroge ce décret en 1802.

Après un passage sous domination américaine, le 1^{er} janvier 1804, Haïti devient la première république noire.

Malheureusement, pour Haïti tout n'est pas parfait. Entre 1804 et 1957, 24 chefs d'État sur 36 sont renversés ou assassinés. La France ne reconnaît Haïti qu'en 1838. C'est la "seule république de nègres" de tout le XIX^e siècle.

Elle n'est reconnue que tardivement par le Saint Siège et les États-Unis.

En 1906, les Compagnies américaines commencent à construire des voies ferrées et à exproprier les paysans. En 1915 les américains occupent militairement l'île. En 1918 tout le pays est en insurrection. Washington met alors en place un gouvernement à sa solde et s'engage en contrepartie à fournir à Haïti une aide politique et économique. Ce n'est qu'en 1934 que les américains quittent l'île.

Après plusieurs années sous l'emprise d'une junte militaire, en 1957 arrive au pouvoir "papa doc", François Duvalier qui impose une véritable dictature grâce aux "tontons macoutes". À sa mort, son fils Jean Claude Duvalier dit "baby doc" lui succède le 21 avril 1971. Malgré quelques tentatives de libéralisation du régime, il poursuit une politique dictatoriale. En 1986, renversé par un soulèvement populaire il se réfugie en France... C'est alors que le pouvoir tombe aux mains d'une junte militaire. Ce n'est qu'en 1990 que des élections sous contrôle national ont lieu, ouvrant enfin la porte à la démocratie. Ertha Trouillot exerce la présidence d'un gouvernement civil de transition. Jean Bernard Aristide remporte la victoire en 1990 mais il est renversé par une junte militaire sous les ordres du général Raoul Cédras en 1993.

Le 19 septembre 1994, les troupes américaines débarquent à Haïti et le président Aristide est rétabli dans ses fonctions. Il laisse en 1995 la présidence à René Préval démocratiquement élu. Des élections législatives ont lieu en 2000 mais sont entachées de nombreuses irrégularités. C'est un véritable régime d'anarchie que les Haïtiens connaissent alors. Il faut l'intervention de

l'ONU pour ramener l'ordre en 2004.

Malheureusement Haïti est resté l'un des pays les pauvres du monde. L'espérance de vie d'un homme est de 50 ans... C'est un pays démuné en ressources naturelles et en citoyens instruits. Il apparaît donc très difficile d'envisager de quelconques progrès. L'avenir d'Haïti passera obligatoirement par l'éducation !

Malheureusement aussi, Haïti est constamment aux prises avec des catastrophes naturelles. En 2004 ouragan, 5 000 morts ; en 2008 tempête tropicale ; 2010 tremblement de terre, 200 000 morts, 300 000 blessés, plus d'un million de déplacés ! Il faudra au mieux entre 10 et 15 ans pour que le pays retrouve un semblant de vie normale, avec une aide internationale soutenue.

Mais cette aide internationale, qui existe depuis des années doit changer : il ne s'agit plus d'assister mais bien d'éduquer (70% de la population est analphabète !). Il faut former des cadres capables de diriger cet état, il faut mettre en place des moyens de production capables de faire vivre la population.

Bernard BROQUA

Sources : *Encyclopédie libre WIKIPEDIA et*
<http://www.tlfq.ulaval.ca/>

Cotisation AMOPA

La cotisation nationale est exigible en début d'année. Vous avez reçu ou vous allez recevoir très rapidement l'appel à cotisation.

L'AMOPA vous demande de bien vouloir faire le maximum pour régler votre cotisation le plus rapidement possible. L'idéal serait que tout médaillé s'acquitte de ce paiement avant la fin mars. Les cotisations sont les seules ressources de l'association. Chacun comprendra qu'il est important pour notre trésorier national de connaître les recettes avant de pouvoir engager des dépenses, il en est de même au niveau de la section.

Désormais les présidents de section reçoivent régulièrement la liste informatisée des adhérents à jour de leur cotisation. Un amical rappel sera donc fait aux retardataires, mais cela a bien sûr un coût. Avec un peu de discipline nous économiserons quelques euros et un peu de temps. Merci à tous pour votre bonne volonté.

N'oubliez pas qu'une partie de votre cotisation est déductible des impôts, en définitive l'adhésion à l'AMOPA n'est pas si chère que cela...

Bernard BROQUA

Participation aux frais

La participation aux frais, qui n'est pas une cotisation, a été mise en place il y a quelques années pour financer les frais postaux et ceux notamment du BAL. Je tiens à rappeler que la réalisation du BAL est depuis 10 ans maintenant offerte gracieusement par le service imprimerie du Crédit Agricole. Cela représente une somme importante et le passage chez un imprimeur condamnerait de facto le BAL. Je crois bien que nous sommes la seule section à pouvoir éditer quatre fois par an un bulletin de 24 pages.

Malheureusement si la participation aux frais a été payée de bonne grâce par certains, beaucoup ont régulièrement omis de s'en acquitter. Malgré tout ils ont reçu le BAL.

Cette solution ne me paraît pas juste :

- la solidarité nécessaire à la bonne marche d'une association n'est pas respectée puisque certains bénéficient de la bonne volonté des autres,
- il n'est pas logique de demander un complément à la cotisation versée par les adhérents et certains d'ailleurs s'offusquent de cette démarche.

L'an dernier j'ai proposé lors de l'AG une simplification du paiement de cette cotisation en vue d'un peu plus de justice :

- égalité du montant entre adhérents et amis,
- réduction de cette participation à 10 euros au lieu de 15 pour la majorité,
- un seul paiement par foyer.

Malgré cela, beaucoup trop se sont abstenus. Conformément à la décision prise en bureau, les non payeurs n'ont pas reçu le BAL ces derniers mois. Cela m'attriste profondément car par manque d'information, ils se trouvent coupés de la section.

Notre budget est en équilibre, j'envisage donc de supprimer la participation aux frais pour les adhérents. Elle serait simplement demandée aux amis de notre section.

Je vais donc proposer au bureau en premier lieu, puis à l'Assemblée générale d'adopter les conditions suivantes :

- Couple de médaillés : 0 euro
- Couple 1 médaillé et 1 non médaillé : 0 euro
- Médaillés seul : 0 euro
- Médaillé adhérent dans une autre section : 10 euros
- Ami seul : 10 euros
- Couple d'amis : 10 euros

Pour compenser le manque de recettes lié à ce projet j'envisage de faire appel à de généreux donateurs. Le Groupe La Poste et la MAIF nous aident déjà depuis deux ans pour les concours. J'espère donc trouver deux ou trois mécènes pour compléter cette aide. Il ne vous est pas interdit de m'aider dans cette démarche...

Bernard BROQUA

Remise des médailles

En ce mercredi 9 décembre, madame l'Inspectrice d'académie nous accueille dans la salle de réception de l'inspection académique pour la traditionnelle cérémonie de remise des médailles. Pour la première fois depuis bien longtemps, cette cérémonie se fait sur proposition de madame l'Inspectrice, dans la "maison mère" landaise de notre ministère.

Monsieur Éric de WISPELAERE, secrétaire général de la préfecture représente monsieur le préfet.

Notre président présente l'AMOPA et chaque récipiendaire reçoit un dossier permettant de découvrir l'AMOPA, dossier offert par notre section.

Les nommés et promus du 14 juillet 2008 et du premier janvier 2009 se voient remettre leur médaille dans une ambiance très conviviale.

Ont été promus officiers :

Mme DECONINCK Martine
Mme LABROUSSE Marie-Thérèse
M. LAJUS Christian
M. MOLL Jean-Marie
M. VAMPOUILLE Philippe

Ont été nommés chevaliers :

Mme ALONSO Hélène	M. GERNO Christian
M. ALSUGUREN Ignace	Mme JOIE Béatrice
Mme ANTOINE Martine	M. LABROUCHE Alain
Mme BADET Monique	M. LACAZE Francis
M. BAUDIS Gilbert	Mme LAFOURCADE Colette
Mme BRISBARRE Michèle	Mme LAGNOUX Paule
M. CHAURRIN Jacques	Mme LANDE Éliane
M. CHEVIOT Alexandre	Mme LEDOUX Nathalie
M. COLOMBO Etienne	M. LEFRANCOIS Thierry
Mme CORDERAND Claudine	M. MARSULT Dominique
Mlle COUSINET Laurence	Mme QUILICI LASSUS
Mme CURT Nicole	M. PUCHEU Jacqueline
M. DANGOUMAU Pierre	M. RIVERA François
Mme DINGEMANS Françoise	Mme ROUMEGOUX Patricia
M. GABUT Christophe	
M. GANE Michel	

Virologie médicale

La virologie médicale est une branche de la médecine (plus particulièrement de la biologie médicale) qui consiste à isoler et/ou caractériser le ou les virus responsables de certaines pathologies chez l'homme par diverses techniques directes ou indirectes (culture cellulaire, sérologies, biochimie, biologie moléculaire...). Elle consiste également à vérifier l'absence de résistance des virus aux traitements antiviraux par des techniques de séquençage du génome viral afin d'adapter au mieux la thérapie antivirale.

Les principales affections virales

Infections du système nerveux central : polio, rage.
Fièvres transmises par arthropodes : dengue, chikungunya.

Lésions de la peau et des muqueuses : herpès, varicelle, zona, rougeole, verrue.

Hépatites virales : hépatite A, hépatite B, hépatite C.

Appareil respiratoire : grippe, rhume, mononucléose infectieuse.

Sexuellement transmissibles : HIV (sida), verrues génitales.

Gastroentérite : rotavirus.

Autres maladies virales : oreillons, etc.

Les virus

Les virus sont des entités de très petite taille qui ne peuvent être examinés qu'en microscopie électronique. Ils ne possèdent qu'un seul acide nucléique (ARN ou ADN) et ne se multiplient qu'à l'intérieur de cellules vivantes en déviant à leur profit le métabolisme cellulaire. Ils utilisent les mécanismes de synthèse de la cellule qui les abrite pour diriger la synthèse des nouvelles particules virales, les virions. Ceux-ci contiennent le génome viral et le transféreront à d'autres cellules.

Le virus est constitué :

- au centre de l'acide nucléique (ARN ou ADN),

- en périphérie d'une capsid, protéique protégeant l'acide nucléique (avec lequel elle forme la "nucléocapside" ou "core"),

- et parfois d'une enveloppe qui peut être hérissée de spicules permettant au virus de se fixer aux cellules et d'y pénétrer ou d'en sortir.

La classification des virus repose sur ces caractéristiques génomiques et structurales.

L'infection virale est la conséquence de l'interaction entre la virulence de l'agent pathogène et la réponse de l'organisme infecté. Elle guérit spontanément ou à l'aide d'anti-viraux.



Source d'infection, incubation, durée d'infectiosité et remarques

Nom	Source d'infection	Incubation	Durée d'infectiosité	Remarques
Adénovirus	Sécrétions respiratoires	2-14 jours	Durée des signes cliniques	
	Selles		Excrétion prolongée	
	Liquide conjonctival	3-29 jours	Durée des signes cliniques	Matériel ophthalmologique présente un risque majeur
Adénovirus 40, 41	Selles	8-10 jours	Durée des signes cliniques	
Cytomégalo virus	Sang	3-12 semaines	À vie	
	Organes	1-4 mois	À vie	
	Urine, salive, sécrétions génitales	Inconnu (probablement) 3 semaines minimum	Lors de réactivations	Réactivations souvent asymptomatiques
Entérovirus (non polio)	Sécrétions respiratoires et conjonctivales, lésions.	2-7 jours	Durée des signes cliniques	Comprend les coxsackies A et B, les échovirus et entérovirus
	Selles	2-7 jours	Plusieurs semaines	
Poliomyélite (1-3)	Selles	3-21 jours	Plusieurs semaines	La poliomyélite est éradiquée de vastes régions du monde, y compris l'Europe
	Sécrétions respiratoires		1 à 2 semaines	
Fièvres hémorragiques	Tous liquides biologiques	Variable d'un virus à l'autre (2 à 40 jours)	Durée des signes cliniques	Plusieurs virus impliqués. Nécessité de considérer tous les échantillons comme hautement infectieux
Herpès simple	Lésions cutané-muqueuses	1-6 jours	Durée des lésions (infection primaire ou réactivation)	
Virus de la varicelle et du zona	Lésions cutanées	10-21 jours (généralement 14-16 jours)	Durée des lésions (jusqu'à assèchement complet)	Transmission à distance par conditionnement d'air
	Sécrétions respiratoires (uniquement varicelle)		4 jours avant l'éruption	
Hépatite A	Selles	14-45 jours	1-2 semaines avant ictère à 1 semaine après	Les produits sanguins préparés à partir de pools peuvent transmettre l'infection. Il existe un vaccin. Immunisation passive efficace.
Hépatite B	Sang, certains liquides biologiques	6 semaines-6 mois	Portage d'antigène HBs	Il existe un vaccin. Immunisation passive efficace
Hépatite C	Sang, certains liquides biologiques	7-9 semaines	Portage d'ARN viral	Immunisation passive impossible
VIH ou HIV (virus du SIDA)	Sang, certains liquides biologiques	3-12 semaines (jusqu'à la séroconversion)	À vie	L'incubation peut être prolongée par un traitement prophylactique
Rotavirus	Selles	1-2 jours	Durée de la diarrhée	Faible dose infectante. Incidence élevée en hiver
Virus respiratoire syncytial	Sécrétions respiratoires	4-6 jours (maximum 2-8 jours)	3-8 jours	Épidémies hivernales
Influenza (A et B)	Sécrétions respiratoires	1-3 jours	4-6 jours	Épidémies hivernales (plus brèves que le VRS)
Parainfluenza (1-3)	Sécrétions respiratoires	2-6 jours	4-7 jours	
Virus de Norwalk	Selles et vomissures	0,5-4 jours	4 jours après la fin des symptômes	Épidémies explosives de "winté vomiting disease"
Virus d'Epstein Barr (EBV)	Sang	30-50 jours	À vie	Danger pour les transplantés pédiatriques
Rubéole	Sécrétions respiratoires	16-18 jours (max 14-21)	Quelques jours avant les symptômes. 5 à 7 jours après l'apparition de l'éruption	Vaccination. Danger premier trimestre de la grossesse
Parvovirus B 19	Sécrétions respiratoires, sang	4-14 jours	Avant l'éruption	Danger pour la grossesse
Rougeole	Sécrétions respiratoires	8-12 jours	2 jours avant symptômes à 4 jours après l'apparition de l'éruption	Vaccination
Oreillons	Sécrétions respiratoires	16-18 jours (max 12-25)	2 jours avant à 5 jours après le début des symptômes	Vaccination
Rage	Greffes de cornée			Seule transmission nosocomiale décrite (2 patients)

Exemples de traitements anti-viraux

Thérapeutiques anti-rétrovirales :

- Antiprotéases,
- Inhibiteurs nucléodisiques,
- Inhibiteurs nucléotidiques,
- Inhibiteurs non nucléosidiques,
- Inhibiteurs de fusion,
- Anti-intégrases.

Traitement de la grippe :

- Amantadine.

Traitement de l'hépatite C :

- Ribavirine.

Vaccins viraux disponibles

Calendrier de vaccination :

- Rubéole, oreillons, rougeole (ROR) (vivant atténué),
- Poliomyélite (antigène inactivé complet),
- Hépatite B (antigène recombinant).

Autres vaccins :

- Varicelle (vivant atténué),
- Hépatite A (antigène inactivé complet),
- Influenza (antigènes purifiés H et N),
- Papilloma (antigènes recombinants, pseudovirions),
- Rotavirus (vivants atténués et réassortis).

Vaccins particuliers :

- Fièvre jaune (vivant atténué),
- Rage (antigène inactivé complet),
- Encéphalite japonaise (antigène inactivé complet ou vivant atténué),
- Encéphalite à tiques (antigène inactivé complet),
- Variole (vivant atténué).

Conclusion

Les infections virales ont été longtemps méconnues, compte tenu des difficultés rencontrées pour observer, cultiver et identifier les virus. Ceux-ci sont en effet des parasites absolus qui n'ont aucune autonomie pour se reproduire puisqu'ils sont à la limite du monde vivant et ne peuvent se multiplier qu'au sein d'organismes ou de cellules vivants. Pour étudier les virus, il a fallu recourir aux animaux sensibles jusqu'au moment où l'on a su cultiver des systèmes cellulaires in vitro. Ces dernières décennies, les outils de biologie moléculaire ont permis une meilleure compréhension des mécanismes de réplication et de blocage des virus par des vaccins ou des antiviraux, et le développement de nouveaux outils de diagnostic rapides et spécifiques appuyés sur la recherche d'antigènes et de génome, par amplification génique notamment. La prévention par vaccination a permis de faire reculer bon nombre d'infections virales humaines responsables annuellement de millions de décès au niveau planétaire et même d'obtenir ou d'entrevoir l'éradication de différentes maladies (variole, poliomyélite, rougeole...). Dans la mesure où les symptômes sont souvent contemporains de destructions cellulaires

et d'atteintes d'organes, il est préférable de privilégier la prévention.

*Docteur Pierre LAULOM,
Vice-président AMOPA 40*

Source : encyclopédie libre WIKIPÉDIA

Wikipédia



Wikipédia est un projet d'encyclopédie collective établie sur Internet, universelle, multilingue et fonctionnant sur le principe du wiki.

Wikipédia a pour objectif d'offrir un contenu librement réutilisable, neutre et vérifiable que chacun peut éditer et améliorer.

Son contenu est sous licence Creative Commons by-sa, et peut être copié et réutilisé sous la même licence, même à des fins commerciales, à condition de respecter les conditions de la licence.

Fondée le 23 mars 2001, Wikipédia en français est l'une des nombreuses déclinaisons internationales de Wikipédia. Elle contient actuellement 910 912 articles et compte plus de 5 000 contributeurs actifs.

La Wikimedia Foundation est un organisme de bienfaisance régi par le code fiscal des États-Unis. Elle héberge les différents projets Wikimedia multilingues de contenu libre, dont Wikipédia. Elle ne possède donc aucun droit éditorial sur les contenus proposés.

Wikimedia Commons est une médiathèque libre qui a pour but de stocker et partager son contenu entre les versions linguistiques des projets.

Wikitionary est un projet de dictionnaire multilingue qui a pour vocation de devenir un ensemble de dictionnaires descriptifs.

Wikinews est un projet offrant une source d'informations libre et impartiale, permettant à tout utilisateur de l'Internet de publier des nouvelles.

Wikiversity est une plate-forme collaborative libre

d'apprentissage et de recherche.

Wikiquote est une collection en ligne et multilingue de recueil de citations de toutes sortes, dont le contenu est librement réutilisable.

Wikibooks est un projet collaboratif de rédaction d'ouvrages pédagogiques librement accessibles et réutilisables.

Wikisource est un projet collaboratif multilingue d'une bibliothèque numérique librement distribuable, édifiée par des bénévoles.

Wikispecies est un répertoire collaboratif spécialisé au contenu librement réutilisable, destiné à couvrir et recenser les espèces du vivant.

Meta-Wiki est un site de travail multilingue utilisé par les contributeurs afin de coordonner les projets de Wikimedia Foundation.

Wikimania est une conférence annuelle pour les utilisateurs des projets de Wikimedia. Elle se déroule chaque fois dans une ville différente.

L'Incubateur Wikimedia est utilisé afin de tester les nouveaux projets potentiels et les nouvelles langues des projets Wikimedia existants.

Bugzilla est utilisé pour améliorer le fonctionnement de MediaWiki, le logiciel utilisé par les projets de la Wikimedia Foundation.

Test Wiki est un site Web destiné aux développeurs des projets Wikimedia, afin de tester leurs codages sans endommager d'autres wikis.

MediaWiki est un logiciel libre développé à l'origine pour Wikipédia et utilisé aujourd'hui par de nombreux autres projets de la Wikimedia Foundation.

Nota : un wiki est un site web dont les pages sont modifiables par tout ou partie des visiteurs du site. Il permet ainsi l'écriture collaborative de documents.



SOMMET DE COPENHAGUE

APRÈS LE SOMMET DE COPENHAGUE, QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRE ?

Peu de décisions concrètes ont été arrêtées au terme du sommet de Copenhague : après tout, tant pis !

Pourquoi nous demander de changer notre mode de vie : nous n'aspirons qu'à toujours plus de bien-être ; manger des cerises ou des pêches à Noël est devenu une tradition, prendre l'avion pour passer un week-end à Marrakech est banal. Comment pourrions-nous nous priver de nos voitures ? Pourquoi faudrait-il manger moins de bœuf ? Pourquoi ne pourrions-nous plus remplacer notre portable tous les six mois ?

Les Chinois ne veulent pas de contraintes alors qu'ils sont plus nombreux que nous : à quoi serviraient nos efforts ?

Les Africains ? Ils ont toujours connu des difficultés : ils s'adapteront...

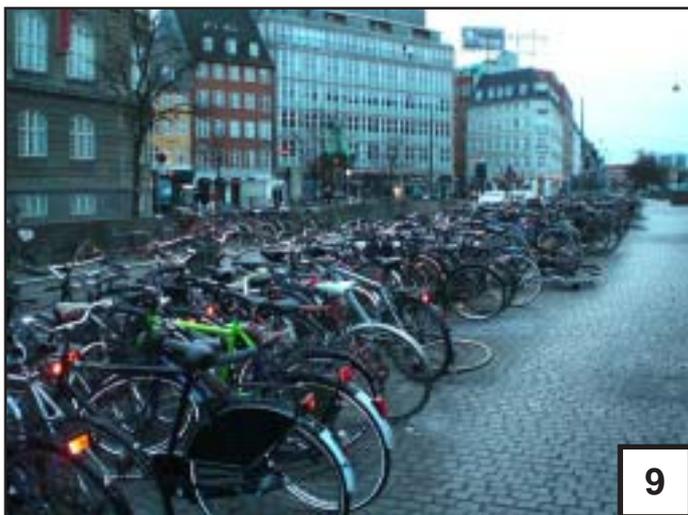
On peut se croire autorisés à raisonner ainsi puisque, après l'alerte des scientifiques, les chefs d'état de 192 pays réunis à Copenhague, n'ont pas réagi...

Pourquoi les scientifiques ont-ils voulu nous alarmer ? Pourquoi nos dirigeants n'ont-ils rien décidé ? Comment devons-nous nous comporter désormais ?

1) Les enjeux du sommet de Copenhague :

Ce sommet fait suite à plusieurs conférences qui ont réuni des chefs d'état de plus en plus nombreux : ils ont tenté de faire le point sur le changement climatique et de s'engager à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (gaz qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère proportionnellement à leur concentration d'où une élévation de la température)

Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur le climat) a été créé en 1988. Il est composé de représentants des états chargés d'établir un consensus :





en 1992, la convention climat, adoptée par de nombreux chefs d'état, s'appuyait sur trois principes :

- le réchauffement climatique est lié aux émissions de gaz d'origine anthropique,
- la limitation de la concentration de ces gaz dans l'atmosphère est nécessaire,
- tous les pays n'ont pas contribué de la même façon à ces émissions et ne peuvent pas prendre la même part à leur limitation ce qui consiste à distinguer les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

En 1997, lors du sommet de Kyoto, cette même division entre les pays a été reprise mais est remise en cause depuis (par les États-Unis en particulier) puisque des pays émergents sont désormais de gros émetteurs de gaz à effet de serre.

1.1) Le constat des scientifiques aujourd'hui :

Les mesures réalisées depuis 1957 et les analyses dans les bulles d'air emprisonnées dans la glace des calottes polaires révèlent une très grande stabilité de la teneur en CO₂ de l'atmosphère depuis la fin de la dernière période glaciaire, il y a 10 000 ans. En revanche, cette teneur (comme pour d'autre gaz à effet de serre), s'élève avec une vitesse croissante depuis 1850, début de l'ère industrielle.

Ces rejets sont liés principalement :

- À la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) qui libère dans l'atmosphère le carbone qui était immobilisé dans le sous-sol,
- À la déforestation qui réduit la séquestration du carbone dans les arbres,
- À l'utilisation d'engrais chimiques responsables d'émissions de protoxyde d'azote (N₂O)
- À l'élevage massif d'animaux ruminants qui rejettent du méthane.

Six gaz à effet de serre ont été répertoriés en 1997 dans le protocole de Kyoto (CO₂, méthane, protoxyde d'azote et trois gaz fluorés) mais de nouveaux gaz à effet de serre sont émis aujourd'hui : par exemple, le trifluorure d'azote (NF₃) utilisé dans la fabrication des écrans plats et des panneaux photovoltaïques.

Parallèlement à ces émissions croissantes, on enregistre :

- une augmentation des températures à la surface de la Terre : 0,8 °C en moyenne au siècle

dernier mais 1°C pour la France et 2 à 4°C pour les régions polaires.

- une élévation du niveau des océans : 17 cm en un siècle et prévision entre 18 et 59 cm en 2100 selon le rapport du GIEC de février 2007 (prévision qui semble bien trop optimiste pour de nombreux scientifiques).

Nous devons nous attendre avant la fin du siècle :

- à la disparition de la banquise arctique (d'ici 2030)
- à l'érosion des côtes, à des inondations fréquentes et même à la submersion de certaines zones côtières,
- à l'acidification des océans qui va perturber le métabolisme des organismes planctoniques et des coraux,
- à des changements climatiques allant jusqu'à la désertification avec aussi une réduction des ressources en eau pour de nombreuses populations,
- à des phénomènes climatiques extrêmes plus nombreux : tempêtes, cyclones, canicules....

On prévoit 250 millions de réfugiés climatiques, 1 milliard d'affamés, 3 milliards d'hommes avec moins de 2 dollars par jour. On prévoit des conflits pour la maîtrise des ressources en eau. C'est notre modèle économique qui va devoir changer ; les opinions publiques prennent conscience que la situation est irréversible.

Les pays les plus pauvres vont devoir s'adapter aux changements climatiques et aux technologies propres afin de développer leur économie sans augmenter leurs émissions : il serait juste que les pays les plus riches les aident financièrement, à hauteur de leurs propres richesses.

La réponse à cet enjeu pour limiter notre impact sur le réchauffement climatique, au niveau mondial, va coûter cher mais moins que les conséquences d'un réchauffement plus important dans quelques décennies si nous ne prenons pas de décisions aujourd'hui (et bien moins que le renflouement des finances mondiales lors de la crise que nous venons de traverser)

1.2) Les points à débattre entre états au sommet de Copenhague :

Suite à donner au protocole de Kyoto dont les engagements s'achèvent fin 2012 (il est entré en vigueur en 2004 et prévoit, pour 37 pays développés, une réduction de 5 % des émissions de gaz à effet de serre en 2012 par rapport aux émissions de 1990) Les États-Unis n'ont pas ratifié ce protocole (pourtant signé) et refusent des engagements contraignants. De ce fait, d'autres pays craignent d'être désavantagés par rapport aux États-Unis. En revanche, les pays en voie de développement souhaitent le maintien du protocole de Kyoto dont le texte prévoyait une deuxième période d'engagement.

Limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100, autrement dit réduction des émissions de CO₂ dues à l'exploitation des énergies fossiles. Il faut donc, d'ici 2050, diviser par deux ces émissions par rapport à 1990 alors qu'elles ont augmenté de 38 % depuis

1990. Les pays riches sont, à eux seuls, responsables de 80 % de ces émissions et ils doivent les faire chuter de 25 à 40 % dès 2020 et de 80 % d'ici 2050. Les propositions faites au début du sommet sont plus modestes (12 à 16 % d'ici 2020) ce qui laisse présager d'un réchauffement de 3,5°C d'ici 2100. L'objectif de + 2°C semble impossible à tenir à moins de s'engager dans une récession économique planifiée, difficile à envisager.

Arrêt de la déforestation qui est responsable de 18 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'ONU a mis en place un programme, le REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation) qui vise à protéger les forêts tropicales en leur attribuant une valeur financière fondée sur leur capacité à stocker du carbone. Quatre vingt cinq pays forestiers sont prêts à s'engager dans ce programme mais ils conditionnent leurs efforts au soutien financier que les pays du Nord seront en mesure de mobiliser. Pour réduire la déforestation de 25 % d'ici à 2015, 15 à 25 milliards d'euros seront nécessaires.

Un financement par les pays du Nord est nécessaire : les pays riches devront également soutenir le développement "propre" des pays en voie de développement. Les pays du Sud attendent des financements tout en refusant des engagements contraignants, au nom de la responsabilité historique des pays riches. Ces derniers doivent être solidaires et favoriser un transfert des technologies permettant de limiter les émissions de CO₂ et de s'adapter aux changements climatiques. Il s'agira de céder des brevets à des conditions préférentielles ce qui risque d'être âprement discuté. Les financements actuels ne couvrent pas les besoins et, selon l'ONU, il faudrait 240 milliards de dollars d'ici 2030 pour couvrir les besoins : un grand Fonds mondial pour le changement climatique devrait être créé. Certains pays préféreraient un système de taxation



automatique pour les principaux émetteurs ce qui n'est pas du goût de tout le monde.

Une organisation mondiale de l'environnement est nécessaire pour contrôler les émissions de chaque pays mais, au sein de l'ONU, cette autorité est difficile à mettre en place. Un système de gouvernance démocratique représentant les pays riches et les pays en voie de développement doit gérer les fonds d'aide, s'assurer du respect des engagements, sans ingérence.

Voilà donc beaucoup de projets, beaucoup d'espoirs au moment où la conférence débute mais de nombreux participants prévoyaient déjà que ces négociations déboucheraient sur peu de décisions...

2) Le bilan du sommet de Copenhague :

Après des débats très animés qui ont bien failli ne pas aboutir, il a été simplement retenu :

- **Une limitation du réchauffement climatique à + 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.** Aucune cible n'est fixée ni pour les pays industrialisés ni pour les pays émergents,

- **Une aide de 30 milliards de dollars d'ici 2012 versée par les pays industrialisés aux pays les plus vulnérables au réchauffement climatique.** Ensuite, une aide de 100 milliards de dollars d'ici 2020 est prévue mais aucun mode de financement de ces aides n'a été discuté.

Ces engagements, si modestes et tellement décevants au regard des espoirs que suscitait la conférence, ne retiennent plus :

- de caractère contraignant : l'objectif de 50 % de réduction des émissions d'ici à 2050 est abandonné,

- de décision sur les moyens de contrôle des engagements sur les réductions des émissions.

Aucune négociation n'est programmée avant la prochaine conférence qui aura lieu à Mexico l'an prochain. Cependant, une nouvelle réunion a été proposée par Angela Merkel à Bonn dans six mois.

On ne peut pas parler d'accord et d'ailleurs le document produit est une déclaration politique, c'est-à-dire un texte négocié par 27 pays et informant de l'engagement non signé des États-Unis et des quatre pays émergents, Chine, Inde, Afrique du Sud et Brésil.

Presque tous les pays s'accordent sur l'urgence de la situation mais ils n'ont pas su être solidaires pour prendre des décisions volontaires.

3) L'avenir des citoyens de la Terre :

Ils ne sont pas tous égaux devant les changements climatiques qui viennent et certains

ont encore le "droit" de contribuer plus que d'autres au réchauffement climatique :

Habitants des états insulaires :

L'alliance des petits états insulaires regroupant 42 états (Seychelles, Maldives...) et représentant 300 millions d'habitants, n'a pas pu peser dans les débats alors que + 2°C signifie que certains seront submergés et rayés de la carte du monde d'ici à la fin du siècle (eux réclamaient une limitation à +1.5°C).

Ils n'ont pourtant pas contribué aux émissions de gaz à effet de serre.

Donc, ils vont disparaître, n'en parlons plus....

Habitants des pays émergents :

Leur droit au développement leur offre des chances de bénéficier de la croissance économique de leur pays.

Le souci des rejets de CO₂ et du changement climatique passera au second plan, à moins que ces pays bénéficient d'une aide réelle pour mettre en place des technologies propres ou qu'ils en aient la volonté.

Habitants des pays occidentaux :

Ce sont des consommateurs : ils restent soumis à une dépendance bien légale, bien entretenue et ils peuvent continuer à consommer au-delà de leurs besoins. Qu'ils achètent trois produits pour le prix de deux même s'ils n'en ont pas besoin, qu'ils profitent de la prime gouvernementale pour remplacer leur voiture plutôt que de réfléchir à d'autres modes de déplacement (en combinant transports en commun et location de voiture mais on ne nous le suggère pas). On leur laisse penser qu'ils font de bonnes affaires, qu'ils sont malins et la surconsommation entretient la croissance économique et tout le monde y trouve son compte... pour le moment.

Les rejets de CO₂ se poursuivent non seulement chez nous mais partout dans le monde où sont produits et transportés nos biens de consommation.

Écocitoyens qui ne seraient pas encore démobilisés :

Les efforts individuels, ceux des collectivités qui se mettent en place au fur et à mesure de la prise de conscience doivent être de plus en plus nombreux et **nous devons montrer l'exemple, engager la discussion, convaincre autour de nous, aussi souvent que possible. Nous pouvons contribuer, même modestement, aux réductions des émissions de gaz à effet de serre ; nous pouvons, par nos choix ou en boycottant certains produits, avoir un impact sur l'offre de biens de consommation qui nous est faite.**

En France, le **Grenelle de l'environnement** promet la mise en œuvre de mesures qui vont permettre, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre : elles concernent l'habitat, les transports, l'agriculture mais **nous devons y associer nos propres efforts et sans attendre.**

Le sommet de Copenhague a suscité de grands espoirs et a formidablement déçu.

Si la menace climatique, bien réelle, ne nous fait pas peur, la raréfaction des ressources naturelles nous obligera vite à changer nos comportements.

Ce changement se met en place déjà sous la forme d'une croissance verte, opportunité saisie par certaines entreprises pour créer une autre forme de croissance non soumise à l'épuisement de ces ressources : en investissant dans les énergies renouvelables, en rationalisant l'utilisation des matières premières, en limitant les gaspillages, en recyclant, les pays disposant de peu de ressources naturelles peuvent recréer un avantage concurrentiel vis-à-vis des pays émergents. Ces tentatives sont encore trop rares.

Nous ne vivons pas demain comme aujourd'hui et nous devons comprendre que tous les hommes sont engagés ensemble dans ce changement. Nous avons le choix de participer à la limitation du réchauffement climatique et nous devons nous préparer maintenant à un changement profond de notre mode de vie ou alors le subir brutalement demain.

PS : Auriez-vous relevé un brin d'amertume ? Les hommes ont-ils encore un peu de bon sens quand, après avoir fait disparaître les modes de vie qui respectaient la nature et l'homme, ils n'ouvrent pas les yeux devant les évidences ? En reculant le moment de notre réaction, nous nous préparons un avenir plus douloureux, nous condamnons plus de victimes.

Mais c'est la nouvelle année, le moment des vœux et des bonnes résolutions : bonne année à vous et meilleurs vœux pour les générations à venir...

Nicole MAUGER



Le Noratlas

Il est des souvenirs de jeunesse que l'on ne peut oublier ou ignorer.

Je me souviens de mon père, hélas disparu, militaire de carrière à la BA 118... De temps en temps, alors que j'étais tout petit, il m'emmenait avec lui. C'était des moments de grande joie, mais je me souviens aussi hélas de ses absences... notamment pendant la guerre d'Algérie. Je l'ai "connu" par intermittence jusqu'à l'âge où, alors qu'il était de retour en France, j'ai quitté la maison familiale pour entrer en pension, puis en école d'ingénieur. Peu de temps avant de partir vers un autre monde, il me dit sa peine de ne pas avoir eu le temps de s'occuper de moi...

J'ai eu la chance, au cours de mes "séjours" sur la base de Mont de Marsan de pouvoir voler sur le Noratlas... J'ai des souvenirs bien nets de ces vols : cela vibrait de partout, le confort était quasi inexistant mais cela volait ! Il y avait aussi cette grande porte qui s'ouvrait à l'arrière de l'appareil, instinctivement, de peur d'être aspiré par le vide, je m'accrochais aux sangles présentes dans tout l'appareil... J'ai été aussi très impressionné par ces jeunes soldats qui sautaient en parachute... Mais le plus beau pour mes yeux d'enfants c'était la cabine de pilotage : j'étais fasciné par tous ces appareils, tous ces boutons et cadrans...

Beaucoup de Landais, notamment les Montois se souviennent sans doute pour diverses raisons du Noratlas... Grâce à l'association des officiers de réserve de l'Armée de l'Air je peux aujourd'hui vous présenter cet article. Je tiens à remercier monsieur Michel BAUDOIN, président de l'Association "Le Noratlas de Provence" qui m'autorise, pour l'AMOPA des Landes, à



vous présenter quelques photos.

Fondée le 11 Janvier 1996 sous la dénomination "Le Noratlas de Provence", cette association est l'émanation de la section "Aviation Passion" du Club Sportif et Artistique de la B.A. 114 d'Aix les Milles, laquelle lui rétrocède le seul appareil restant pour le franc symbolique.

À ce titre l'Association devient propriétaire de l'appareil, reprend à son compte l'ensemble des matériels et hérite de l'intégralité des qualifications.

L'équipe est composée de spécialistes, de passionnés issus de tous horizons des sociétés civile et militaire, tous bénévoles.

Cette équipe a réalisé depuis le début de la restauration de l'appareil, plus de 30.000 heures de



travail.

Elle a pour but : "La conservation du patrimoine aéronautique national à travers la restauration et la présentation au public d'avions anciens et en particulier du NORATLAS 2501 N° 105".

Cet avion de transport militaire français, était un bimoteur bipoutre réalisé par Nord-Aviation à la fin des



années 1940. Il fut construit à plus de 400 exemplaires dont certains ont servi au transport civil de passagers. La France, mais aussi l'Allemagne, ainsi qu'une dizaine de pays l'ont utilisé jusqu'à la fin des années 1980.





En 1947 l'Armée de l'Air lance un appel d'offre pour un avion de transport moderne afin de remplacer les divers avions qu'elle utilisait alors.

Nord-Aviation propose le projet Nord 2500 qui est retenu et deux prototypes sont commandés en 1948.

En fait Nord-Aviation, société française de construction aéronautique a été créée en 1954 par la fusion de la Société française d'étude et de construction aéronautique (SFECMAS) et de la Société nationale de constructions aéronautiques du Nord (SNCAN) qui elle-même avait succédé à Potez, un nom bien connu des Landais et notamment des Aturins. Elle était basée à Châtillon-sous-Bagneux et à Bourges.

Elle fusionnera plus tard avec Sud-Aviation et la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques



(SEREB) pour constituer la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), plus communément appelée Aérospatiale en 1970. Aérospatiale fusionne le 15 février 1999 avec Matra Hautes Technologies (MHT) pour former Aérospatiale-Matra. La division Satellites est reprise par la division spatiale d'Alcatel : Alcatel Space. Le 10 juillet 2000, la nouvelle entité fusionne à son tour avec l'allemand DASA et l'espagnol CASA pour former EADS.

Le premier vol inaugural du Noratlas a lieu le 10 septembre 1949 à Melun-Villaroche. Il est alors équipé de deux moteurs SNECMA de 1600 chevaux chacun.

2 040 chevaux de la société Bristol Hercules mais fabriqués en France sous licence. Il fera son premier vol le 20 novembre 1950. Mais le 6 juillet 1952, il s'écrase lors d'un meeting à l'Aéroport de Lyon-Bron, tuant 5 personnes (l'équipage et ses passagers) dont l'aviatrice Maryse Bastié. L'appareil n'était pas en cause, la présentation ayant été faite à l'extrême limite de son domaine de vol, il fut néanmoins retenu.

Le premier avion est livré à l'Armée de l'Air en juin 1953 qui recevra au total 208 avions sur les 425 qui seront construits.



Peu à peu les Noratlas seront revendus d'occasion et équipent certains pays africains : Angola, Djibouti, Mozambique...

Le dernier Noratlas en état de vol est basé en France, sur l'aéroport de Marignane où il est justement mis en œuvre par l'Association "Le Noratlas de Provence". Il est désormais classé monument historique depuis 2006. Son premier vol a eu lieu en 1956 et il a été équipé successivement les escadrons "Touraine", "Sahara", "CI ET", "Anjou", "GAMON 88", "Bigorre", "CI FAS"

Le 25 novembre 1977, un Nord 2501 de l'escadron Bigorre qui devait rejoindre Mont de Marsan s'écrase à Prémian dans l'Hérault. 28 marins et 4 aviateurs sont tués.

Prévention routière

La vitesse, facteur aggravant de l'accident

La vitesse est-elle dangereuse? Le débat est complexe car le sujet est très controversé. En effet, les personnes qui roulent vite ont du mal à l'admettre et pensent que le danger est ailleurs : alcool, fatigue, infrastructure etc. Cependant, il faut accepter l'idée que si la vitesse n'est pas forcément un "déclenchant", dans un accident, elle est systématiquement un facteur aggravant.

"Plus on va vite, plus on se fait mal". Bien que la vitesse ne soit plus depuis deux ans le premier facteur d'accident mortel, il faut se rappeler que pendant plus de trente ans elle se situait en tête des facteurs de mort sur la route (48 % des tués). Les contrôles sévères et une certaine prise de conscience ont fait passer ce pourcentage à 26 %. La vitesse est devenue le deuxième facteur derrière l'alcool.

Dans les enquêtes d'accident, le facteur vitesse peut être présent soit à la suite d'un dépassement par rapport à la règle, mais aussi par une vitesse inadaptée par rapport à une situation (rouler parfois à 50 km/h en agglomération est trop élevé). Aussi, il est peut-être nécessaire de rappeler certaines notions, car la vitesse



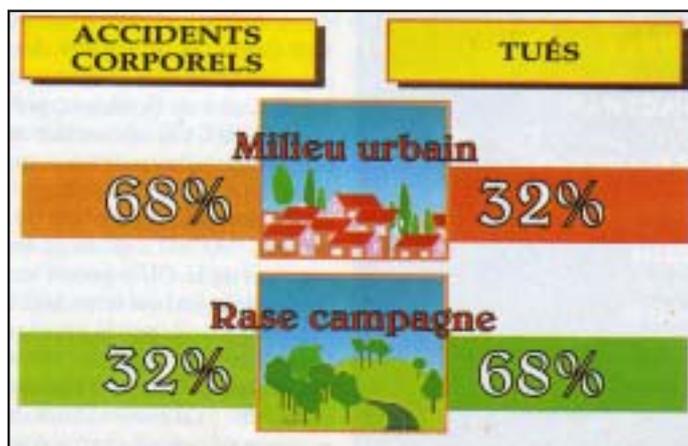
Le Noratlas a été engagé dans plusieurs conflits. En Indochine tout d'abord, mais la livraison des avions à l'Armée de l'Air se fit tardivement par rapport à ce conflit. Il ne fut utilisé que pour des opérations humanitaires. Par contre il fut sérieusement engagé pendant la guerre d'Algérie, puis lors des crises de Suez et Bizerte, et lors de diverses opérations humanitaires en Afrique.



En Grèce, 15 Noratlas participent dans la nuit du 21 au 22 juillet 1974 à l'opération NII visant à contrer le débarquement turc du 20 juillet à Chypre.

Le Noratlas était essentiellement un avion de transport. Son équipage comportait deux pilotes, un mécanicien, un radio, un navigateur et un chef de soute. Pour les connaisseurs ses deux moteurs étaient des SNECMA Hercules 739 de 2 040 chevaux, moteurs de type en étoile. L'envergure était de 32,5 m, la longueur de 21,95 m et la hauteur de 6 m. À vide il pesait 13 075 kg et en charge maximale 21 000 kg. Il avait pour vitesse maximale 440 km/h, un rayon d'action de 2 450 km et pouvait voler à 7 100 m. Il pouvait emporter 7 900 kg de charge, 34 parachutistes ou 18 blessés sur civière.

Bernard BROQUA



fait appel à des lois physiologiques et physiques incontournables.

Ce petit schéma fait bien ressortir qu'il y a certes plus d'accidents en agglomération, mais qu'ils sont plus graves en dehors des agglomérations et ceci est bien entendu dû au fait que la vitesse est plus élevée.

Limites physiologiques

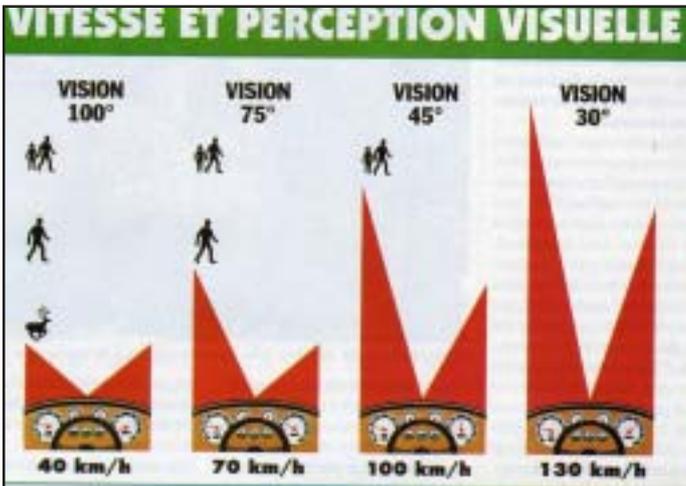
Le champ visuel

L'homme est fait pour marcher à une vitesse de 5 km/h et a un champ visuel de 180°, mais plus on va vite, plus ce champ visuel se rétrécit, limitant ainsi la perception périphérique. Ainsi, à 50 km/h, la perception visuelle n'est plus que de 90°, ce qui permet d'imaginer que dans une agglomération, une

allure de 50 km/h est excessive en certaines circonstances bien que correspondant à la règle.

La nuit, la vision périphérique conserve toute son activité, alors que celle de la zone centrale de l'œil diminue très rapidement. En dehors des routes éclairées, la vision est souvent limitée à la distance d'éclairage des véhicules.

Ceci étant bien entendu avec une vue dite normale, ne parlons pas des anomalies de l'œil, des déficiences dues à l'avancement dans la vie. Un conducteur sur trois a une vue déficiente sans le savoir.



Le temps de réaction

C'est la durée entre le moment où un signal frappe notre rétine et celui où nous faisons le geste nécessaire en fonction de l'information donnée par ce signal. Ce temps est évalué dans le meilleur des cas à une seconde, sachant que les temps moyens mesurés dans l'aéronautique sont de 1,46 seconde. Cette seconde correspond à un laps de temps où nous ne faisons rien, même si nous avons l'illusion que notre réaction est immédiate ; de plus notre véhicule continue d'avancer à la même vitesse.

La durée du temps de réaction est influencée par différents facteurs : fatigue, alcool, drogues, médicaments, trajets monotones, trajets coutumiers etc. Ainsi, si la durée du temps de réaction peut être de une seconde sur un trajet sinueux présentant des difficultés, il est le plus souvent de deux secondes sur autoroute. La distance parcourue pendant ce temps de latence est fonction de sa durée, bien sûr, mais aussi de la vitesse à laquelle nous allons. Si on admet qu'à 1km/h, on parcourt 0,277mètre par seconde.

- à 50 km/h , on parcourt 13,85 mètres par seconde
- à 90 km/h, on parcourt 24,93 m/s
- à 110 km/h, on parcourt 30,47 m/s
- à 130 km/h, on parcourt 36,01 m/s

Ce qui revient à dire que cette distance parcourue que nous poussons en permanence devant nous correspond à une distance où aucun obstacle ne doit se présenter, car nous serions dans l'incapacité de faire face à cette situation.

Dans les agglomérations où les situations sont diffuses ou sur l'autoroute où le trajet est monotone, ce temps de réaction est le plus souvent au minimum doublé.

Ces notions permettent ainsi de comprendre pourquoi il est nécessaire de conserver des distances de sécurité au moins égales à la distance

parcourue pendant deux secondes.

Limites physiques (ou lois physiques)

La distance de freinage

C'est la distance parcourue entre le moment où le conducteur commence à freiner et le moment où le véhicule s'arrête. Elle varie en fonction de la vitesse, de l'état du véhicule, de l'état de la chaussée, de la façon dont on freine, des conditions atmosphériques etc. Elle dépend en grande partie de l'énergie cinétique emmagasinée par tout véhicule en mouvement, $\frac{1}{2} MV^2$ correspond à la moitié de la masse multipliée par la vitesse au carré. Ainsi :

- un véhicule de deux tonnes emmagasine deux fois plus d'énergie qu'un véhicule d'une tonne,
- un véhicule roulant à 100 km/h aura une distance de freinage 4 fois plus longue qu'un véhicule roulant à 50 km/h.

La distance d'arrêt

C'est la distance parcourue pendant le temps de réaction à laquelle il faut ajouter la distance de freinage. Pour trouver rapidement cette distance, il suffit de multiplier la dizaine de la vitesse par elle-même. Par exemple, à 90 km/h, il faut environ 81 mètres de distance d'arrêt sur une route sèche, sur route mouillée, il faut rajouter la moitié soit 120 mètres au total.

Même si certaines vitesses imposées ne nous semblent pas toujours crédibles par rapport à l'environnement, souvenons-nous qu'en cas de choc, elles seront toujours trop élevées. Quelques exemples : un arrêt brutal à 50 km/h équivaut à une chute de 5 étages, 100 km/h c'est 20 étages, heurter un obstacle à 80 km/h correspond à 24 m de haut. Mais aussi en heurtant un piéton à 50km/h, c'est lui faire faire une chute de 14 m de haut, il a peu de chances de s'en sortir.

Ces notions objectives, peut-être un peu oubliées ou ignorées par les conducteurs, inciteront, je l'espère à prendre conscience que la vitesse présente des risques et que même une bonne maîtrise du véhicule ne pourra pas tout résoudre. On ne gagne pas de temps de manière importante en roulant vite, en revanche, on augmente de manière importante la prise de risque.



Jacques DUPONT



Poésie

Humanité

Mon livre n'a plus de pages
Mon cœur est plein de rage
J'ai vu l'horreur sans nom
J'ai vu l'abîme sans fond.

Où donc s'arrêtera la folie de l'humain.
Quand donc cessera-t-il ce funeste destin,
Où le seul mot connu est celui de souffrance,
Qui lui fait oublier les candeurs de l'enfance.

Pouvoir, voilà le mot, peu importe les moyens.
J'ai le pouvoir sur toi, donc je deviens ton maître.
Le droit est avec moi et tu deviens le traître.
Je peux prendre ta vie, et tu deviens mon chien.

Pour un morceau de terre, pour un bout de jardin.
Pour un regard posé, pour un sourire en coin,
Tu deviens mon ennemi, tu es sur mon chemin,
Je me sens insulté, tu deviens incertain.

Je suis plus fort que toi, je vais te le prouver.
Je commence avec toi et s'il le faut sans doute,
Je m'occuperai aussi de punir coûte que coûte
Ta famille et les tiens pour mieux te sanctionner.

Homme arrête-toi, regarde-toi agir.
Ouvre enfin les yeux et commence à rougir.
Ta haine ne peut résoudre tes problèmes du moment .
Les vies que tu vas prendre valent plus que l'instant .
Tu es ton pire ennemi et tu es ton judas .
Celui qui te trahit est tout au fond de toi.
La souffrance des autres ne pourra pas guérir
Le moindre de tes maux et te fera périr.

Regarde-toi agir, ouvre bien grand ton cœur.
Faut-il donc que tu souffres pour faire tant de malheur
Aime-toi un peu plus et tu aimeras les autres.
Adoucis ton regard et redeviens l'apôtre.

Des paroles de paix, enfin des chants d'espoir,
Qui réjouissent les âmes, les font sortir du noir,
Cachées comme elles l'étaient par l'angoisse et la peur,
Te feront plus de bien, comme une immense lueur.

Pense à ces êtres soumis aux cheveux bien crépus,
À ceux aussi de ces régions lointaines
Jaunes ou bien noirs, aux regards abattus
Qui souffrent dans leur chair cette vie incertaine.

Qui rêvent de bonheur et d'un peu de ton pain
Et pour qui se lever au matin est une punition.
Leur ventre est un creux, leurs vêtements des haillons.
Ils sont bien moins traités que tu ne traites ton chien.

Puissent-ils te guérir de ta haine de l'autre..
Puissent-ils enfin que toi tu trouves la paix
Et qu'enfin dans ton cœur le bonheur soit parfait
Que tu deviennes humain et peut-être des nôtres .

QUÉJAC le 4/12/2008

Madame Janine DULUC, que je tiens à remercier, me signale qu'elle a lu avec plaisir les poèmes de Luc, Stella, Edwige, Mégane, Cyrielle et Marina. Les poèmes de ces candidats aux Concours AMOPA sont parus dans le BAL 32.

J'espère cette année pouvoir éditer un petit opuscule regroupant les travaux de tous les candidats aux concours.

Elle m'a également fait parvenir les textes ci-dessous que je vous fait partager avec grand plaisir. J'espère que plusieurs adhérents de notre section forts de ce bel exemple de participation feront de même pour que le BAL soit l'œuvre de tous.

Les voyages

Voir le bel univers, goûter l'Espagne ocreuse,
Son tintement, sa rage et sa dévotion,
Voir, riche de lumière et d'adoration,
Byzance, consolée, inerte et bienheureuse !

Voir la Hollande avec ses cuivres et ses pains,
Son odeur de poisson, de jacinthe et de hêtre,
Voir des maisons ce qui se révèle aux fenêtres
D'humains secrets errant derrière les murs peints.

Voir la sombre Allemagne et ses contes de fée,
Ses fleuves, ses géants, ses nains et ses trésors,
Et l'Italie, avec ses marbres et ses ors,
Qui de gloire et d'amour tient sa pourpre agrafée.

Et puis, comme au rosaire, ou chaque grain divin
Amène quelque joie ou quelques indulgences,
Vénérer chaque jour, ô mes villes de France !
Vos places, vos beffrois, vos mails et votre vin.

Comtesse de NOAILLES

(L'ombre des jours)

L'automne des Canaries

Voici les seuls coteaux, voici les seuls vallons
Où jamais Bacchus et Pomone ont établi leur gloire ;
Jamais le riche honneur de ce beau territoire
Ne ressentit l'effort des rudes aquilons.

Les figes, les muscats, les pêches, les melons
Y couronnent ce dieu qui se délecte à boire ;
Et les nobles palmiers, sacrés à la victoire,
S'y courbent sous des fruits qu'au miel nous égalons.

Les cannes au doux suc, non dans les marécages
Mais sur des flancs de roche, y forment des bocages
Dont l'or plein d'ambrosie éclate et monte aux cieus.

L'orange en même jour y mûrit et boutonne,
Et durant tous les mois on peut voir en ces lieux
Le printemps et l'été confondus en l'automne.

Saint AMANT

En 1626 le poète fit escale aux Canaries : il en gardera le souvenir d'un "second paradis". Ce sonnet est remarquable tant les impressions sont vives et savoureuses. Remarquable aussi par sa couleur exotique et ses vers vraiment parnassiens.

À qui la faute ?

Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?

- Oui.

J'ai mis le feu là.

- Mais c'est un crime inouï !

Crime commis par toi contre toi-même, infâme !

Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !

C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !

Ce que ta rage impie et folle ose brûler,

C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage.

Le livre, hostile au maître, est à ton avantage.

Le livre a toujours pris fait et cause pour toi.

Une bibliothèque est un acte de foi

Des générations ténébreuses encore

Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore.

Quoi ! Dans ce vénérable amas des vérités,

Dans ces chefs-d'oeuvre pleins de foudre et de clartés,

Dans ce tombeau des temps devenu répertoire,

Dans les siècles, dans l'homme antique, dans l'histoire,

Dans le passé, leçon qu'épelle l'avenir,

Dans ce qui commença pour ne jamais finir,

Dans les poètes ! Quoi, dans ce gouffre des bibles,

Dans le divin monceau des Eschyles terribles,

Des Homères, des Jobs, debout sur l'horizon,

Dans Molière, Voltaire et Kant, dans la raison,

Tu jettes, misérable, une torche enflammée !

De tout l'esprit humain tu fais de la fumée !

As-tu donc oublié que ton libérateur,

C'est le livre ? Le livre est là sur la hauteur ;

Il luit ; parce qu'il brille et qu'il les illumine,

Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine.

Il parle, plus d'esclave et plus de paria.

Ouvre un livre, Platon, Milton, Beccaria.

Lis ces prophètes, Dante, ou Shakespeare, ou Corneille

L'âme immense qu'ils ont en eux, en toi s'éveille ;

Ébloui, tu te sens le même homme qu'eux tous ;

Tu deviens en lisant grave, pensif et doux ;

Tu sens dans ton esprit tous ces grands hommes croître,

Ils t'enseignent ainsi que l'aube éclaire un cloître

À mesure qu'il plonge en ton cœur plus avant,

Leur chaud rayon t'apaise et te fait plus vivant ;

Ton âme interrogée est prête à leur répondre ;

Tu te reconnais bon, puis meilleur ; tu sens fondre,

Comme la neige au feu, ton orgueil, tes fureurs,

Le mal, les préjugés, les rois, les empereurs !

Car la science en l'homme arrive la première.

Puis vient la liberté. Toute cette lumière,

C'est à toi comprends donc, et c'est toi qui l'éteins !

Les buts rêvés par toi sont par le livre atteints.

Le livre en ta pensée entre, il défait en elle

Les liens que l'erreur à la vérité mêle,

Car toute conscience est un noeud gordien.

Il est ton médecin, ton guide, ton gardien.

Ta haine, il la guérit ; ta démence, il te l'ôte.

Voilà ce que tu perds, hélas, et par ta faute !

Le livre est ta richesse à toi ! C'est le savoir,

Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,

Le progrès, la raison dissipant tout délire.

Et tu détruis cela, toi !

- Je ne sais pas lire.

Langue française

*Cet article a été réalisé par l'Association pour la nouvelle orthographe à l'initiative du Groupe de modernisation de la langue (un groupe de réflexion constitué de représentants de France, de Belgique et de Suisse, qui se réunissent à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et en concertation avec lui, afin de diffuser les rectifications de l'orthographe française (publiées officiellement et recommandées notamment par le Conseil supérieur de la langue française, France), sur l'idée originale de l'Association pour la nouvelle orthographe.
Site internet : <http://www.orthographe-recommandee.info/index.htm>*

Au cours des siècles, la langue française a largement évolué, et son orthographe a fait l'objet de plusieurs réformes. Aujourd'hui, l'orthographe du français connaît une nouvelle évolution. En effet, les instances francophones compétentes, parmi lesquelles l'Académie française, ont proposé un nombre modéré de rectifications orthographiques. L'emploi de la "nouvelle orthographe" n'est pas imposé, mais il est recommandé. Ces rectifications, qui touchent environ deux-mille mots, ont pour but d'unifier la graphie de certains mots, de supprimer certaines incohérences, de clarifier des situations confuses, pour contribuer ainsi au renforcement, à l'illustration et au rayonnement de la langue française à travers le monde. Dans l'enseignement et dans la correction comme ailleurs, aucune des deux graphies - ni l'ancienne ni la nouvelle - ne peut être tenue pour fautive.

Les ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires...) sont mis à jour, parfois progressivement. Quant aux outils informatiques, ils s'adaptent eux aussi : d'ores et déjà, tous les correcteurs informatiques couramment employés tiennent compte de la nouvelle orthographe.

10 nouvelles règles

pour vous simplifier l'orthographe

1) Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
vingt et un	vingt-et-un
deux cents	deux-cents
trente et unième	trente-et-unième

Observation : on distingue désormais *soixante et un tiers* (60 + 1/3) de *soixante-et-un tiers* (61/3). Cette nouvelle règle supprime de nombreuses difficultés et évite des pratiques jusque-là largement aléatoires.

2) Dans les noms composés (avec trait d'union) du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
un compte-gouttes,	un compte-goutte
des compte-gouttes	des compte-gouttes

un après-midi
des après-midi

un après-midi,
des après-midis

conjugaison variait parfois même d'un dictionnaire à l'autre.

Observations : restent invariables les mots comme *prie-Dieu* (à cause de la majuscule) ou *trompe-la-mort* (à cause de l'article). On écrit *des garde-pêches* qu'il s'agisse d'hommes ou de choses. Cette régularisation du pluriel aboutit à une règle simple et unique et supprime des incohérences (pourquoi, en ancienne orthographe, *un cure-dent* mais *un cure-ongles* ?).

3) On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*, et dans les formes du type *puissè-je*.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
événement	évènement
réglementaire	règlementaire
je céderai	je cèderai
ils régleraient	ils règleraient

Observation : devant une syllabe muette, on écrit donc toujours è, sauf dans les préfixes *dé-* et *pré-*, les *é-* initiaux ainsi que *médecin* et *médecine*. La règle de base est généralisée : *évènement* ressemble désormais à *avènement* ; *règlementaire* s'écrit comme *règlement*.

4) L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans cinq cas d'ambiguïté.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
coût	cout
entraîner	entraîner,
nous entraînons	nous entraînons
paraître,	paraître,
il paraît	il paraît

Observation : les mots où le circonflexe est conservé parce qu'il apporte une distinction de sens utile sont : les adjectifs masculins singuliers *dû*, *mûr* et *sûr*) et les formes de *croître* qui, sans accent, se confondraient avec celles de *croire* (*je crois*, *tu crois*, etc.). Sur *i* et *u*, l'accent circonflexe ne joue aucun rôle phonétique ; il est l'une des principales causes d'erreurs et son emploi, aléatoire, ne peut être justifié par l'étymologie.

5) Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
j'amoncelle	j'amoncèle
amoncellement	amoncèlement
tu époussetteras	tu époussèteras

Avec cette nouvelle règle, il n'y a plus lieu de mémoriser de longues listes de verbes, dont la

6) Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
des matches	des matchs
des misses	des miss
revolver	révolver

Le pluriel régulier, déjà familier à la plupart des francophones, renforce l'intégration des mots empruntés ; l'ajout d'accent permet d'éviter des prononciations hésitantes.

7) La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier :

- dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-* dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-*
- dans les mots composés avec des éléments "savants" (*hydro-*, *socio-*, etc.)
- dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
contre-appel	contrappel
entre-temps	entretemps
extra-terrestre	extraterrestre
tic-tac	tictac
week-end	weekend
porte-monnaie	portemonnaie

La soudure est étendue ; au-delà des cas cités dans cette règle, les auteurs de dictionnaires sont invités à privilégier la graphie soudée.

8) Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
corolle	corole
frisotter, frisottis	frisoter, frisotis

Là encore, il s'agit de supprimer des incohérences : *corole* s'écrit désormais comme *bestiole* ; *mangeoter* suit *neigeoter*.

9) Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-*, et est ajouté dans quelques mots.

<i>ancienne orthographe</i>	<i>nouvelle orthographe</i>
aiguë, ambiguë	aigüe, ambigüe
ambiguïté	ambigüité
arguer	argüer

Observation : les mots dans lesquels est ajouté un tréma sont : *argüer* (*j'argüe*, *nous argüons*, etc.), *gagüere*, *mangüere*, *rongüere*,

vergeüre.

Le déplacement du tréma évite des difficultés de lecture : son ajout empêche des prononciations jugées fautives.

10) Comme celui de *faire*, le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est invariable.

ancienne orthographe *nouvelle orthographe*
elle s'est laissée maigrir elle s'est laissé maigrir
je les ai laissés partir je les ai laissé partir

Quelques anomalies sont supprimées.

- *absout, absoute* (participe passé)
- *appâts* (nom masculin pluriel)
- *assoir, messor, rassoir, sursoir*
- *bizut*
- *bonhomme*
- *boursoufflement, boursouffler, boursoufflure*
- *cahutte*
- *charriot, charriotage, charrioter*
- *chaussetrappe*
- *combattif, combattive, combattivité*
- *cuisseau* (dans tous les cas)
- *déciller*
- *dentelier*
- *dissout, dissoute* (participe passé)
- *douçâtre*
- *embattre*
- *exéma, exémateur, exémateuse*
- *gilde*
- *imbécilité*
- *innommé, innommée*
- *interpeler* (*j'interpelle, nous interpelons, etc.*)
- *levreau*
- *lunetier*
- *nénufar*
- *ognon, ognonade, ognonière*
- *pagaille*
- *persifflage, persiffler, persifflueur, persiffleuse*
- *ponch* (dans le sens de "boisson")
- *prudhomme, prudhomme, prudhomie*
- *prunelier*
- *relai*
- *saccharine* (et ses nombreux dérivés)
- *sconse*
- *sorgo*
- *sottie*
- *tocade, tocante, tocard, tocard*
- *ventail*

On munit d'accent quelques mots où il avait été omis, ou dont la prononciation a changé : *asséner, papèterie, québécois, etc.*

On écrit en *-illier* les mots anciennement en *-illier* où le *i* qui suit la consonne ne s'entend pas, à l'exception des noms d'arbres (comme *groseillier*) : *joailler, serpillère, etc.*

Enfin, en cas de concurrence dans l'usage, on privilégie la forme la plus francisée (*leadeur* plutôt que *leader*), la graphie sans circonflexe (*allo* plutôt que *allô*), le pluriel régulier, etc. Cette recommandation concerne surtout les auteurs de dictionnaires et est particulièrement valable pour la création de mots.

Le Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale hors série no 3, du 19 juin

2008, précise que "l'orthographe révisée est la référence".

Pour mieux s'informer :

La liste des mots touchés est disponible sous la forme d'une brochure à bas prix éditée par le Réseau pour la nouvelle orthographe du français : "Vadémécum de l'orthographe recommandée", ISBN 978-2-9808-7201-3. (Commander sur le site du RENOVO.)

Le "Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée" (Chantal Contant, éditions De Champlain, ISBN 978-2-9808720-2-0) propose une liste exhaustive, comprenant notamment des mots plus rares ou techniques.

Le livre "Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe. Guide pratique" (Chantal Contant et Romain Muller, éditions De Champlain, nouvelle édition, 2009, ISBN 978-2-9808720-4-4) donne de nombreuses informations sur les rectifications orthographiques, livre de précieux conseils de mise en application, et propose des exercices détaillés, corrigés et commentés, pour maîtriser la nouvelle orthographe.

Le livre "La nouvelle orthographe en pratique" (Dominique Dupriez, éditions De Boeck Duculot, 2009, ISBN 978-2801-10029-5) utilise une approche pédagogique destinée particulièrement aux enseignants, aux étudiants et aux parents. La seconde partie de l'ouvrage se présente sous forme de tableaux d'accès rapide regroupant en différentes catégories les mots touchés par la nouvelle orthographe. Un chapitre y fait le point sur la question de l'étymologie.

Pour les experts en orthographe : des livres théoriques

- Dans "La nouvelle orthographe". Exposé et commentaires (Duculot, 1991), André Goosse, qui a fait partie du comité d'experts ayant élaboré "la nouvelle orthographe", explique les points qui ont fait l'objet d'ajustements.

- Michel Masson, dans "L'orthographe : guide pratique de la réforme" (éditions du Seuil, collection Points Actuels, 1991), s'attache à démontrer l'utilité et le bienfondé des modifications... non sans humour.

- Dans "Monsieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française 1988-1998" (Conseil international de la langue française, 1999), Charles Muller, qui était expert lors de l'élaboration des rectifications, propose une réflexion ludique sur l'orthographe et les rectifications qui ont été proposées.

- Pour les "informaticiens" : correcteurs informatiques et label de qualité.

- De nombreux ouvrages, comme les dictionnaires, les grammaires, les manuels de français, mais aussi les correcteurs informatiques, doivent également s'adapter à l'évolution.

Pour les correcteurs informatiques, un label de

qualité spécifique a été créé : les versions de ces vérificateurs intégrant les rectifications de l'orthographe sont en effet soumises, avant leur mise sur le marché, à un groupe d'experts, chargé de vérifier la prise en compte des nouvelles graphies. Le label de qualité qui est décerné à ces logiciels vous certifie que les modifications ont été apportées correctement. La plupart de ces produits informatiques actuellement disponibles sur le marché sont à jour, et tiennent donc compte de la nouvelle orthographe. Les produits suivants ont reçu le label de qualité orthographe-recommandee.info :

- Antidote, des éditions Druide informatique ;
- les logiciels de la suite Office (Word, Outlook, PowerPoint...), de Microsoft Corporation ;
- le correcteur français pour OpenOffice.org, logiciel libre ;
- ProLexis, Le Petit ProLexis et Myriade, des éditions Diagonal.

Questions fréquentes

Pourquoi a-t-on proposé ces modifications de l'orthographe ?

La langue française est une langue vivante. Chaque jour, par exemple, elle s'enrichit de mots nouveaux. De même, au cours des siècles passés, la prononciation du français a évolué. Cette évolution est normale ; elle a lieu dans toutes les langues vivantes et se fait naturellement. Il est normal également que l'orthographe évolue. Au cours des derniers siècles, l'orthographe du français a connu plusieurs réformes, dont certaines très importantes. C'est pourquoi, lorsqu'on lit aujourd'hui un texte de Voltaire, on le lit généralement dans une édition dont l'orthographe a été modernisée. En revanche, contrairement à la langue, qui évolue naturellement (lorsqu'un nouveau concept apparaît, des mots apparaissent également pour le désigner), l'orthographe – qui peut être vue comme le "vêtement" de la langue – n'évolue que très peu, voire pas du tout d'elle-même (toute tentative d'un individu particulier pour faire "évoluer" l'orthographe serait perçue comme des "fautes d'orthographe"). C'est pourquoi il est normal que les instances compétentes en la matière proposent, de temps en temps, des modifications, comme elles l'ont fait par le passé. Le même processus a lieu dans les autres langues vivantes. Ces dernières années, l'allemand, le portugais ou encore le néerlandais, pour ne citer que ces quelques exemples, ont adopté des modifications de leur orthographe.

La nouvelle orthographe est-elle obligatoire ?

L'emploi de la nouvelle orthographe n'est pas obligatoire, mais recommandé. Dans la pratique, pendant une durée de transition indéterminée, la "nouvelle" orthographe (par exemple, événement, boursouffler, connaître) et "l'ancienne" orthographe (par exemple, évènement, boursouffler, connaître) sont toutes deux admises.

Quelle est la proposition de l'Académie française ?

L'Académie française a approuvé à l'unanimité les propositions de simplification ; son secrétaire perpétuel présidait le groupe d'experts qui les a élaborées. Dans la 9^e édition de son Dictionnaire, en cours, elle mentionne systématiquement les nouvelles formes, en leur donnant souvent préférence. Parmi d'autres organismes, le Conseil supérieur de la langue française (France), le Conseil supérieur de la Communauté française de Belgique, celui du Québec et le Conseil international de la langue française y sont aussi favorables.

Quel est le nombre de mots touchés ?

Il est d'environ deux-mille ; cela représente un faible pourcentage du vocabulaire. Il ne faut pas oublier que, dans quelques ouvrages de référence, certains mots étaient déjà orthographiés conformément aux rectifications avant la parution de ces dernières (!) : c'était par exemple le cas de révoluer ou de évènement. Par ailleurs, peu de mots très fréquents sont touchés par les rectifications.



Nota : il me semble qu'un collègue de lettres aurait pu bien mieux que moi, pauvre professeur du technique, présenter ce document...

N'hésitez pas à proposer des articles...

Ils ont écrit

Je reçois régulièrement de nombreux courriers, adressés au président de l'AMOPA 40, donc à l'AMOPA 40, dont vous n'avez hélas pas connaissance. Pourtant cela vous concerne tous. L'information de tous les membres de la section me semble indispensable, notamment par l'intermédiaire de la rubrique "Agenda de la section" dans le BAL. En ce changement d'année, j'ai reçu beaucoup de courrier, je porte à votre connaissance quelques extraits des lettres reçues. Ce sont des encouragements à faire encore mieux, et je compte sur vous tous, un peu ou un peu plus, en fonction de vos moyens et de votre temps, pour que nous maintenions l'AMOPA 40 dans le peloton de tête des sections AMOPA. Un président, aussi dynamique et convaincu soit-il ne peut rien tout seul, alors n'hésitez pas à me rejoindre et à m'épauler !

...nous pensons avec plaisir à ceux qui sont si fidèles à l'AMOPA et les liens qui nous attachent aux Landes nous rendent particulièrement chère l'AMOPA 40.

Bonne, heureuse année 2010,
Avec nos bien amicales pensées.

Joséphine et Jean AUBA

(Jean AUBA, inspecteur général, est membre du Conseil d'administration de l'AMOPA et correspondant de l'Institut de France)

Je vous remercie cher Président de l'action remarquable que vous menez en faveur de l'AMOPA. Que cette année vous apporte toutes les satisfactions dont vous rêvez et croyez à ma très chaleureuse et fidèle amitié.

Marguerite-Marie TREFFEL
Présidente AMOPA

Que cette nouvelle année vous procure santé, bonheur et beaucoup de réussite. Que je puisse citer encore en exemple à toute l'AMOPA la section des Landes et la belle revue de son président. Amitiés.

Robert MOURICHON
Trésorier général AMOPA

... avec l'assurance de la continuité de notre collaboration de grande qualité.

Sonia FRANCIUS
Inspectrice d'académie

... Que 2010 voit le développement de notre collaboration déjà très fructueuse...

Patricia ROUMÉGOUX
Directrice de Cabinet IA 40

concernent l'AMOPA 40. Merci encore pour 2009.

Jean-Marie LAURONCE
Membre AMOPA 40

... Merci pour vos informations et images publiées dans votre bulletin. Amicalement.

Béatrice HAURIE
La Minoterie à Mont de Marsan

Je prends toujours plaisir à lire votre BAL. J'apprécie la variété des sujets traités et les nombreuses illustrations, les poèmes des jeunes, les sujets d'actualité. Tout cela me change de ces bulletins dont le contenu essentiel est fait de transcription des conférences véritables pavés souvent indigestes.

Bravo à tous les auteurs et à vous aussi.
Très cordialement.

M. GUIBERT
Secrétaire général administratif AMOPA

... Votre sortie en Bigorre, si bien contée et avec de belles photographies en illustration, semble avoir été fort appréciée. L'article sur le développement durable fait par Nicole MAUGER est très intéressant.

Aussi, je vous félicite, vous et toute votre équipe, pour tout votre dynamisme et je vous prie de croire, cher Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

et à mon amical souvenir.

Marguerite-Marie TREFFEL
Présidente AMOPA

Nous avons également reçu les vœux de :

- Monsieur Évence RICHARD, préfet
- Monsieur Éric de WISPELAERE, secrétaire général de la préfecture
- Monsieur le colonel OURSEL, commandant la BA 118 de Mont de Marsan
- Monsieur le colonel ROUAT, du Ministère de la Défense
- Madame le maire de Mont de Marsan
- Monsieur le maire de Grenade sur l'Adour
- Monsieur Jean-Louis NEMBRI NI, recteur d'académie
- Monsieur Jean DAGOUAT, président de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur
- Monsieur Jean DAGOUAT, président de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur
- Monsieur Louis FORESTIER, Vice-président AMOPA, Doyen honoraire, professeur émérite à la Sorbonne
- Monsieur Vincent LALANNE, directeur de l'IUT des Pays de l'Adour à Mont de Marsan
- Monsieur Michel BEIGBEDER, proviseur de la Cité Scolaire Gaston Crampe d'Aire sur l'Adour
- Monsieur Claude BALLAIRE, délégué départemental du Groupe La Poste
- Monsieur Serge LESPE, délégué départemental de la MAIF

L'agenda de la section

Novembre	Diffusion des sujets des concours 2009-2010 par les services de l'inspection académique. Réunion de travail président-trésorière.
Mercredi 9 décembre	Cérémonie de remise des décorations à l'inspection académique.
Janvier	Courrier "vœux" adressé aux personnalités politiques, civiles et militaires.
Vendredi 22 janvier	Président invité à la cérémonie des vœux de madame le maire de Mont de Marsan.
Samedi 23 janvier	Réunion de travail président-trésorière.
Mercredi 27 janvier	Président invité à la cérémonie au mémorial des enfants juifs à Mont de Marsan.
Vendredi 19 février	Réunion de travail président-secrétaire.
Samedi 20 février	Conférence " Vers une Europe des régions" organisée par la SEMLH au lycée Despiau.
Vendredi 12 mars	Réunion du bureau AMOPA-Landes.
Samedi 20 mars	Assemblée générale AMOPA-Landes.
Mars	Réception des devoirs des concours. Réunion du jury des concours.

Le programme des sorties sera proposé lors de l'AG.

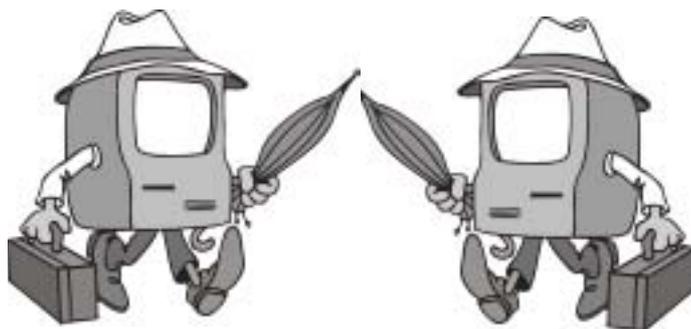
À propos

Les médailles sont relativement chères...

Je regrette vivement que certains récipiendaires ne puissent participer car ils ne peuvent s'offrir l'achat de leur médaille. Je souhaite que notre section, et nous serons les premiers je pense, mette tout en œuvre pour offrir les médailles aux récipiendaires. Cela passera sans nul doute par une participation des établissements (budget propre, amicale des personnels), mais aussi par du sponsoring.

N'hésitez pas à me faire part de vos remarques et idées susceptibles de mener à bien cette opération. Je souhaite aborder ce sujet avec madame l'inspectrice d'académie et j'espère que de notre rencontre pourra jaillir une solution pérenne.

Informatique et Internet



Réseau pour la nouvelle orthographe du français : <http://www.renouvo.org/index.php>

La nouvelle orthographe : <http://www.orthographe-recommandee.info/index.htm>

Consulter gratuitement le dictionnaire de l'Académie française : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Besoin d'un dépannage en orthographe : <http://orthonet.sdv.fr/>

Encyclopédie libre Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki>

Le Noratlas : <http://noratlas-de-provence.asso.fr>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Nord_Aviation
<http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=108>

Ce dernier site vous permettra de découvrir l'encyclopédie techno-science : <http://www.techno-science.net>

N'oubliez pas de consulter le site de l'AMOPA où vous trouverez éventuellement un bulletin d'adhésion : <http://www.amopa.asso.fr>

et le site de la section landaise, dans la rubrique lien vous trouverez les adresses des autres sections, à visiter...
<http://pagesperso-orange.fr/amopa-landes>

Un nouveau site de section, celle de Grande Bretagne : <http://www.amopagb.org>

Bon surf à tous !





Adieu 2009...

Bonjour 2010 !



BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Broqua Bernard, président.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.